



Expression des élus CGT au Comité Social et Economique de Cléon.



Infos, photos...sur notre page FACEBOOK : [lacgt-cleon](#)

Mardi 3 novembre 2020

Nos engagements pour 2021

Du fait de l'annulation d'une grande partie de nos activités, notre budget, en 2020, sera excédentaire, son montant vous sera communiqué en début d'année 2021, après notre bilan. Cet excédent budgétaire, nous nous engageons à le reporter intégralement sur le budget 2021. En espérant que la situation sanitaire nous permettra de vous proposer un maximum d'activités.

CSE extra du 29/09/2020 : approbation des comptes du CSE Renault Cléon.

Les comptes du CSE Renault Cléon sont soumis à l'approbation d'un commissaire aux comptes et de tous les élus(es) de CSE de l'usine.

Cette année encore, les comptes ont été approuvés par le commissaire aux comptes, mais aussi par les élus(es) de CSE à l'unanimité (24 votants, 24 voix favorables), ce qui valide la bonne gestion des oeuvres sociales de votre CSE et la rigueur de l'équipe gestionnaire. Seul «bémol» pendant cette séance : le directeur de l'usine a, une fois encore, brillé par son absence, ce qui démontre tout l'intérêt qu'il porte au «volet social de l'entreprise».

Questionnaire entretien professionnel : arnaque !

Depuis 2014, l'entretien professionnel est obligatoire, Il doit être fait en dehors de l'entretien d'évaluation. Pendant cet entretien, on doit parler rémunération, carrière, évolution...la direction, malgré les demandes, depuis des années, des élus CGT, a toujours refusé de le mettre en place.

Depuis quelques jours, c'est l'affolement, l'encadrement exige, parfois en mettant la pression, que les salariés remplissent et signent une feuille S2N «ORIENTATION / FORMATION / REMUNERATION». **Ce n'est pas ce qu'a demandé la CGT. De plus, ce document n'a pas été présenté en CSE, ce qui est obligatoire. Nous venons de découvrir son existence. De nombreux salariés(es) l'ont signé sans le savoir !!!** Pourquoi cet empressement? Explication : **«Dans une entreprise d'au moins 50 salariés, si le salarié n'a pas bénéficié, les 6 dernières années des entretiens professionnels et d'au moins une action de formation non obligatoire, l'employeur devra abonder le CPF (Compte Personnel de Formation)». Le CPF du salarié sera alors crédité de 3000 euros** voilà pourquoi, pour ne pas être condamnée à verser 3000 euros sur le CPF des salariés concernés, la direction tente d'extorquer votre signature !!!

Le gouvernement navigue à vue !!!!

Annonces du gouvernement sur le confinement :

Le gouvernement, avait promis en mars qu'il y aurait 9000 lits de réanimation pour être prêts à affronter la deuxième vague.

La deuxième vague est là, et concrètement il y a 6400 lits !!!

Le gouvernement, à nouveau, n'a pas tenu ses engagements et, devant son incurie, prend la décision aujourd'hui de restreindre les libertés !!!

Pour exemple, il y a 25 000 lits de réanimation en Allemagne, ce qui a, à l'évidence, un rapport avec le nombre de décès moindre en Allemagne pendant la première vague.

Beaucoup de manifestations d'hospitaliers ces dernières années contre la casse des hôpitaux, manifestants souvent accueillis par les matraques des CRS, envoyés par Macron et Castaner !!!



Mesures sanitaires sur le site, les élus de CSE demandent un CSE extraordinaire..

Malgré nos demandes répétées, la distanciation entre les équipes a disparu, les salariés s'entassent dans les vestiaires, les salles de pauses sont surchargées, pas de place, pas de temps pour manger, pas de désinfection entre chaque équipe...

Nous avons à nouveau interpellé la direction, en présence du service médical, lors du CSE du 29 octobre pour qu'elle mette en place des mesures sanitaires dignes de ce nom, au lieu de sanctionner les salariés qui «porteraient mal leur masque».

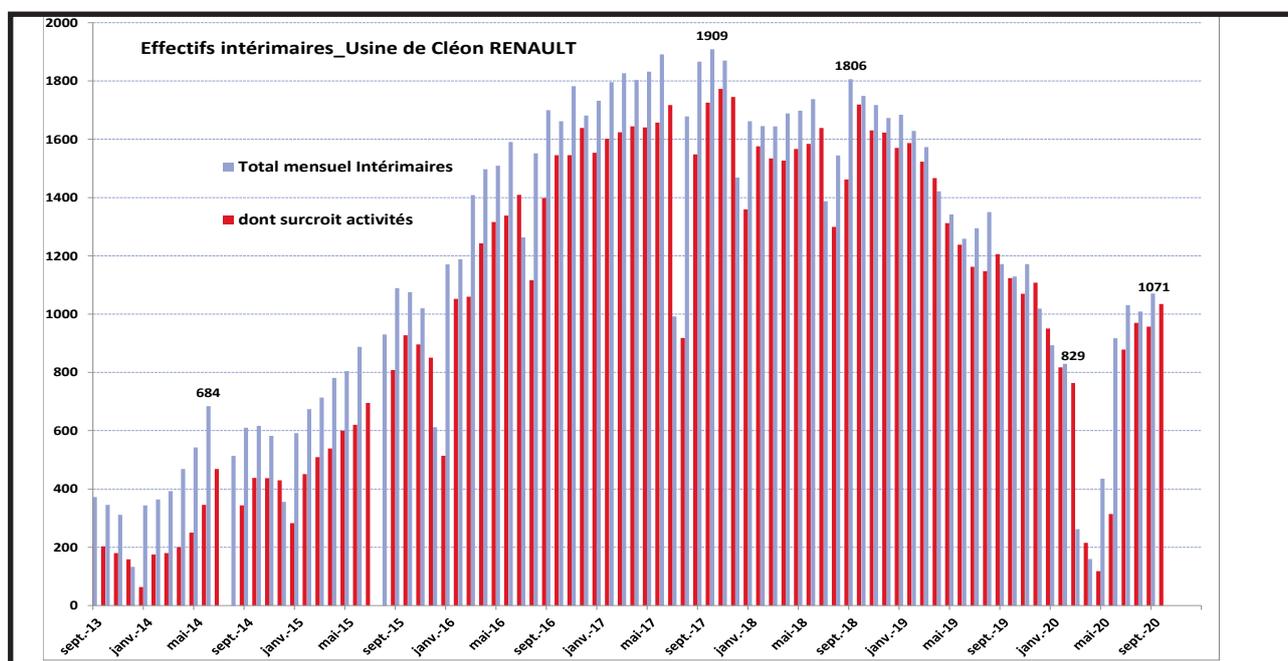
- La CGT demande toujours un retour à 6H de travail, afin que les équipes ne se croisent pas dans les vestiaires, la remise en place des lingettes, la désinfection quotidienne des locaux...

La réunion s'est tenue le lendemain des annonces et la direction n'était pas en mesure de répondre à nos questions, pourtant simples...

Suite aux annonces du gouvernement, et pour clarifier la situation, les élus de CSE ont demandé une réunion de CSE extraordinaire en urgence, pour faire le point sur la situation et demander la mise en place de mesures sanitaires, comme ce fut le cas en mars.

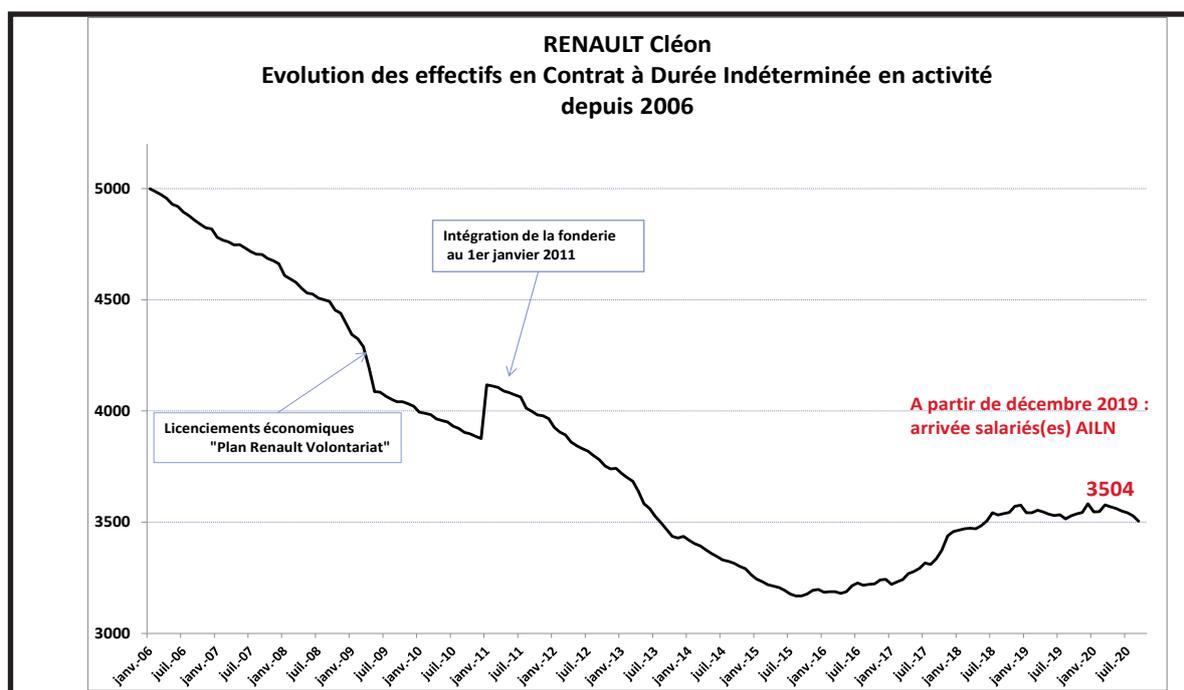
Augmentation du nombre d'intérimaires : la direction doit embaucher au lieu de supprimer des emplois.

1071 intérimaires à Cléon fin septembre !!!



- Rappel, après la «négo» sur les 2500 emplois que la direction veut supprimer dans l'ingénierie, la direction va maintenant passer à la négo sur la suppression de 2100 emplois «minimum» dans les usines. Lucas De Meo a d'ailleurs annoncé que 4600 suppressions d'emplois ne suffiraient pas.

Courbe des CDI qui repart à la baisse.



Déclaration en CSE le 29/10/2020 sur le rapport médical pour 2019.

Les élus CGT sont informés sur le bilan médical 2019. Les élus CGT remercient l'équipe médicale pour le travail effectué et pour ce rapport.

Un bilan médical qui, une fois encore, alerte sur de nombreux points :

Comme sur l'ensemble de l'usine, le service médical a besoin d'une rénovation des zones dégradées, un bureau a d'ailleurs été inondé en 2019. Les sanitaires se bouchent régulièrement, un problème qui perdure depuis plus de 15 ans. Le service santé au travail n'a plus de véhicule pour se déplacer, engendrant un risque supplémentaire en allongeant la durée d'intervention en cas d'urgence et dégradant les conditions de travail du service santé au travail. La charge de travail a augmenté pour le médecin coordonnateur suite au départ d'une infirmière coordonnatrice et d'une deuxième infirmière en DA. Logiciel métier MEDIS à améliorer, l'outil informatique est indisponible pour les examens complémentaires.

Concernant la situation sur le site, les élus CGT constatent que 1806 salariés sont soumis au bruit (sup à 85db), 1224 salariés sont soumis aux contacts avec des huiles minérales.

Que le risque de TMS (troubles musculo-squelettiques) est pointé pour les salariés de l'assemblage, que le nombre de consultation se rapportant aux RPS (stress, pression..), pour des raisons telles que démotivation, sentiment d'inutilité, manque de reconnaissance, surcharge de travail, épuisement, difficultés et conflits avec la hiérarchie...était en augmentation fin 2019.

Enfin, l'équipe médicale alerte sur la difficulté croissante à repositionner les salariés ayant des restrictions d'aptitude, du fait de la disparition de certains postes, mais également du fait qu'il n'y ait pas d'anticipation en cas de réorganisation, pas de transmission sur les situations individuelles.

Une situation qui doit alerter la direction, d'autant plus que la situation s'est encore dégradée en 2020, année marquée par plusieurs débrayages dans les ateliers, assemblage R9, Fonderie, Magasin PHF...toujours pour les mêmes raisons : sous-effectif, surcharge de travail, manque de moyen, manque de reconnaissance...Une situation aggravée par la volonté de faire des économies, quelles qu'en soient les conséquences.

Ce n'est pas acceptable, les élus CGT combattront ces méthodes, destinées uniquement à augmenter les profits pour une minorité et destructrices pour l'emploi et la santé des salariés.

Tract rédigé par vos élus de CSE, titulaires et suppléants : Stéphane Virvaux, Christine Lombaerts, Eric Louet, Paola Chaparro, Guillaume Micaut, Nicolas Julien, Jean Patrice Rodrigues, David Bellanger, Thomas Bellanger, Nicolas Muller, David Larcier, Damien Coquart, Nadège Dezétant, Eric Durand, Sophie Foussadier, F Xavier Lebaudy, Fabrice Nobleaux, Rachid Arbi, Reynald Ponty, Nicolas Dayras, Lahcen Ait Tahra, David Timmermann, William Audoux, Christine Durand, Christophe Solal, Frédéric Podguszer, Anne Capron, Pascal Le Manach, Loic Louise, Cyril Brunet, Guillaume Aubert, Grégory Ovide..